

Marc Fiévet: l'ex-agent infiltré demande grâce

Ex-avisur des douanes françaises infiltré dans la mafia, condamné à onze ans de prison, Marc Fiévet a entrepris un tour de France afin d'obtenir sa réhabilitation complète. Sa première étape l'a conduit, samedi matin, devant la mairie de Puy-Guillaume. Marc Fiévet aurait souhaité rencontrer Michel Charasse pour que celui-ci obtienne de... Sarkozy la grâce refusée par Chirac.

Marc Fiévet, alias « NS55 » a été recruté en 1988 comme « avisur » des douanes à l'échelon de la DNRED⁽¹⁾ de Nantes. D'où son nom de matricule: « NS » comme Nantes. « 55 » comme 55, rue du Faubourg Saint-Honoré. Siège de la présidence de la République. En langage de flic, on parle d'un « indic » ou plus élégamment d'un « informateur ». Toutes les polices du monde ont besoin de renseignements pour arrêter les plus grands criminels et contenir les mafias.

NS55 a été recruté dans le port de Gibraltar par la douane française pour infiltrer les réseaux mafieux liés aux cartels de la drogue. Son « embauche » n'avait alors rien de glorieux. Marc Fiévet traversait des difficultés financières. Il avait absolument besoin de « se refaire ». Et puis, l'homme a toujours eu le « goût de l'aventure, une certaine adrénaline ».

Pendant des mois, NS55 va « apprendre le métier », prendre des risques, en lien régulier (quasiment journalier) avec son « agent-traitant » (fonctionnaire assermenté, lui). Et les résultats ne se sont pas fait attendre. Jean-Henri Hoguet, ancien patron de la DNRED, affirme qu'entre « 1988 et 1991, NS55 a été notre informateur le plus performant ». Il précise que

« Marc Fiévet était un homme qui sortait du commun, démontrant un courage évident, et bien d'autres qualités encore, pour infiltrer les réseaux mafieux ».

A son actif, la saisie de « 18 tonnes de cannabis, 150 kg de cocaïne, vingt-et-un navires, onze véhicules et 97 arrestations... » Pour Marc Fiévet, son action a permis d'intercepter « plus de 100 tonnes de stupés ».

L'oreille du ministre...

Durant ces années, Michel Charasse, alors ministre du Budget, l'a reçu à cinq reprises. Impressionné, le petit avisur a rapidement pris confiance, car il savait pouvoir compter sur une « oreille attentive du ministre ». En mai 1991, le maître de Bercy ira jusqu'à se déplacer à Marbella en Espagne pour rencontrer NS55.

Plongé dans les réseaux mafieux, l'avisur des douanes françaises prend de plus en plus de risques. Rapidement, il fait dans le « lourd », « la coke en cargo ». L'échelle « industrielle », Colombie, Tanger, Italie, Corse, Afghanistan... NS55 se déplace dans le monde entier au service des narcos... et de la douane française. En 1993, à bout de souffle, il cherche l'affaire qui lui permettra de « prendre le large » pour « changer de vie ».

Dans son livre⁽²⁾, il témoigne d'une entrevue à Dublin avec un homme de l'IRA pour lequel il devait convoquer une grosse quantité de cocaïne: « le moment m'avait semblé totalement surréaliste. J'avais l'impression que tout cela n'était qu'un jeu. Un jeu, oui, mais drôlement excitant ».

NS55 est « pris dans un tourbillon », une course en avant sans fin... Début 1994, NS55 est recherché par toutes les polices du monde... alors que ce dernier est toujours en contact régulier avec la DNRED. En cavale, NS55 est finalement arrêté en septembre 1994 par la police espagnole, sous l'identité de William Blazenko, né à Kinshasa et circulant... avec un passeport belge.

3.888 jours de taule: 23 prisons, 392 cellules...

Extradé vers le Canada, où les médias lui collent l'étiquette de « numéro deux du narcotraffic mondial », Marc Fiévet écope d'une peine de réclusion à perpétuité. On lui conseille de « plaider coupable », de ne pas faire de vagues... « La France saura se montrer reconnaissante ». Marc Fiévet ne voit rien venir. Extradé vers l'Angleterre puis la France, il est condamné début 1999, par la 13^e chambre

correctionnelle de Bobigny, au terme d'une « audience à huis clos de quatre minutes » à... vingt ans de réclusion, dont dix incompressibles. Alors que Marc Fiévet veut faire appel du jugement, on l'encourage à n'en rien faire car « cela rendrait impossible toute demande de grâce présidentielle ». Marc Fiévet ne sera jamais gracié par le Président Chirac. Il va croupir plus de dix ans en taule. 3.888 jours exactement pendant lesquels il multiplie les grèves de la faim pour se faire entendre, alerte les médias, le médiateur de la République, écrit aux politiques (Charasse, Montebourg, Copé...). En mars 2003, Marc Fiévet s'épanche auprès de Cécilia Sarkozy, lui décrivant le caractère « kafkaïen » de sa situation, afin qu'elle interfère auprès de son ministre de l'Intérieur de mari. Sans résultat.

Le 26 mai 2005, Marc Fiévet recouvre la liberté... conditionnelle. L'agent NS55 des douanes françaises « termine (sa) mission, laissant derrière lui un parcours semé de 23 prisons et 392 cellules différentes ».

Blanchi par la justice

Un an plus tard, le 16 mai 2006, Sophie Clément, juge d'instruction à Paris, rend une ordonnance de « non-lieu ». Celle-ci souligne que « les in-

vestigations entreprises ne permettaient pas de caractériser à l'encontre de Marc Fiévet les faits de trafic de stupéfiants ». L'ex-avisur est « blanchi jusqu'à la corde ». « A part ça, tout va bien », explique Marc Fiévet, je suis en conditionnelle jusqu'en 2013 et interdit de sortir du territoire. »

« Je suis le cocu de l'histoire... »

Yves Bonnet, ancien préfet, ancien directeur de la Direction de surveillance du territoire, auteur de la post-face de l'ouvrage de Marc Fiévet, s'indigne du « lynchage incompréhensible, inavoué, honteux d'un « agent » par le service qui utilise ses services et lui fait courir des risques déraisonnables ». Il écrit par ailleurs « qu'au-delà de l'injure faite à son honneur, c'est dans son intégrité physique, par la perte de sa liberté et celle (pas accessoire) de ses biens, qu'il s'est trouvé atteint ».

Aujourd'hui, Marc Fiévet a 63 ans. Veilleur de nuit dans le Nord de la France, il gagne 1.180 euros. Dans son livre, il écrit: « Je suis le cocu de l'histoire. » Aujourd'hui, Marc Fiévet réclame des comptes aux autorités françaises. Il vient pour ce faire de déposer cette semaine une requête en responsabilité contre l'État. L'ex-avisur des douanes infiltré dans la mafia

demande sa réhabilitation. « Pour mes enfants, je ne peux plus accepter cette condamnation infamante. Je ne suis pas un narco-trafiquant. »

Devant la mairie de Puy-Guillaume, samedi matin, Marc Fiévet, a trouvé porte close. Il voulait rencontrer Michel Charasse pour obtenir de... Sarkozy la grâce refusée par Chirac.

Sourde oreille

Forcément déçu, Marc Fiévet est tout de même allé déposer l'ouvrage directement au domicile de l'intéressé. Sur la dédicace, il a inscrit: « A Monsieur Michel Charasse, ce document que vous connaissez et qui, suite à la décision de justice rendue par la juge Sophie Clément, pourrait peut-être vous autoriser à réclamer qu'enfin le bon sens soit appliqué dans mon affaire. Bien à vous. »

Avant de partir, Marc Fiévet a précisé qu'il reviendrait. Ajoutant: « Je ne lâcherai jamais ceux qui m'ont lâché. »

Maxence SCHOENE.

⁽¹⁾ Direction nationale de renseignement et des enquêtes douanières.

⁽²⁾ « Dans la peau d'un narco infiltré au cœur de la mafia », Editions Hugodoc, janvier 2007.

Michel Charasse

« Je n'ai jamais lâché personne »

Ministre du Budget à l'époque du recrutement par les douanes de l'avisur NS55, Michel Charasse dément formellement avoir « lâché » Marc Fiévet. Il s'en explique.

■ Marc Fiévet vous reproche de l'avoir « lâché », que lui répondez-vous ?

« Quand je suis arrivé au ministère du Budget en 1988, Marc Fiévet était un avisur de la douane implanté à Gibraltar, autrement dit un privé qui n'était pas fonctionnaire, recruté par mes prédécesseurs. Il était d'ailleurs très efficace. Il nous a permis de faire de très bonnes affaires. J'ai quitté le ministère en octobre 1992. Je ne me suis plus occupé de ça. Je n'étais plus ministre. Deux ans après mon départ, il a eu un accrochage dans le cadre d'une opération qui mettait en jeu les Canadiens, les Anglais et les Espagnols. Il a été accusé de s'être mis à son compte. Il a été arrêté, condamné et jugé. »

En prison, il m'a écrit à plusieurs reprises. J'ai scrupuleusement transmis ses lettres à la douane. Il a demandé de poursuivre sa peine en France. Le Canada a accepté à la condition qu'il ne soit pas gracié. Alors que Marc Fiévet était en liberté provisoire, nous avons eu un accrochage sévère parce qu'il m'a reproché dans des li-

vres et des interviews de l'avoir lâché. Je ne vois pas comment j'ai pu lâcher quelqu'un qui n'était plus sous mes ordres. Je n'ai jamais lâché personne. J'ai toujours fait libérer mes indicateurs, parfois par la force. »

■ A propos de son affaire, peut-on parler d'une défaillance dans la continuité de l'État ?

« J'ai transmis mes dossiers à mes successeurs. La grâce n'est pas possible et ça ne dépend pas de moi. »

■ Vous avez rencontré Marc Fiévet à plusieurs reprises pour l'encourager à infiltrer les organisations et les réseaux mafieux... Peut-on parler d'une relation dépassant celle d'un ministre avec un simple avisur des douanes ?

« Je ne me lie pas d'amitié avec des indicateurs. Que la douane fasse son boulot. Que le ministre actuel fasse son boulot. Je ne suis pas le patron des services. Je n'ai aucun pouvoir. Après mon départ, la douane ne m'a pas rendu compte. J'en ai marre d'être mis en accusation. C'est un domaine couvert par le secret défense. Et vous savez bien qu'un ancien ministre n'a pas accès au secret défense. Je n'ai jamais lâché personne. »

Lettre à Michel C., par « NS55 »

« Lors de mon passage dans votre ville, ce samedi 19 mai, vos collaborateurs à la mairie de Puy-Guillaume m'ont reçu avec courtoisie. Ils m'ont expliqué que vous rencontrer semblait improbable, puisque vous étiez en vacances. Sachez que j'en ai souffert, car vous revoir m'aurait fait grand plaisir. Je suis certain que ce n'est que partie remise. Quel était le but de ma visite ? Je souhaitais obtenir votre soutien pour que la situation dramatique dans laquelle je me trouve soit solutionnée. L'imbroglio juridique dans lequel je me suis retrouvé plongé m'a contraint à passer plus de dix années derrière les barreaux des meilleurs pénitenciers occidentaux. Pourquoi vous adres-

ser à moi, m'auriez-vous peut-être demandé ? Très simplement parce que vous étiez un fervent promoteur des actions d'infiltration à l'époque où je travaillais pour les services de renseignements des douanes françaises. Des actions qui vous apparaissent alors les seules à même d'obtenir des résultats dans la lutte que vous-même aviez décidé de mener énergiquement contre le narcotraffic. »

Vous aviez mis à disposition des services douaniers des budgets conséquents et aviez d'ailleurs rapidement pu constater que les saisies avaient été multipliées par sept en quelques années. (...) Pour cela, des agents infiltrés ont dû se faire passer pour des « narcos », en agissant au sein

même des organisations criminelles. J'étais l'un de ces agents... Le meilleur, comme se plaît à le répéter Jean-Henri Hoguet, cet ancien directeur de la DNRED que vous connaissez bien. Dès lors, faisant écho à la décision de justice rendue par Madame Sophie Clément - qui affirme que je ne suis pas un narco-trafiquant et que je n'ai jamais fait de narcotraffic -, il me semble normal que vous soyez mon premier défenseur afin que les préjudices (moraux, financiers, familiaux) que j'ai subis soient réparés. »

Ce matin, alors que je vous attendais devant votre mairie, je vous revoyais encore dans votre bureau ministériel à Bercy et j'entendais vos propos sans équivoque sur la nature du

combat que nous entamions. « Ce sont des tueurs », me disiez-vous avec force, « et face à des tueurs, il faut tirer les premiers »... Vous ajoutiez même avoir « une conception très élastique du code pénal », qui ne devait « en aucun cas freiner nos actions ». Ce sont les mots qui étaient les vôtres à Bercy. Pour ma part, je n'ai fait qu'appliquer les méthodes que vous aviez préconisées pour obtenir les résultats que vous escomptiez dans la lutte contre ce fléau. »

Extrait du blog de Marc Fiévet lors de son passage, samedi dernier, à la mairie de Puy-Guillaume et au domicile de Michel Charasse. (www.marcfievvet.blogspot.com)

AUBUSSON D'Auvergne
Hôtel Bar Restaurant Traiteur
Au Bon Coin
Le Bourg 200 m. du lac 63120 Aubusson d'Auvergne Tél. 04 73 53 53 53
Fax 04 73 53 66 08 E-mail: hotelrestaubauboncoin@orange.fr

Fabien, notre NOUVEAU CHEF
vous fera découvrir sa cuisine traditionnelle de terroir raffinée à base de produits frais

PLATS A EMPORTER Spécialités sur réservation
MENUS + CARTE + MENUS A THÈMES

Repas: groupes, famille, affaires, réunions, congrès, séminaires

Fêtez la Cuisine
du 24 au 26 mai
MIDI et SOIR

MENU GASTRONOMIQUE
28€ et 33€
apéritif offert • café et vins compris

Sophie et Joël vous accueillent dans un nouveau cadre

PONT-DE-DORE Réservations 04 73 80 25 68